



PETITE ENFANCE

LE CENTRE MULTI ACCUEIL OUVRIRA BIENTÔT SES PORTES

PAGE 2



Justine Bénin, une jeune élue présidente du Syndicat des Eaux des Grands-Fonds page 7



EDITORIAL

Le 17 mars 2008, vous m'avez accordé votre confiance pour faire avancer notre ville avec une équipe renouvelée. Ce numéro de Moule Infos vous permettra de découvrir les élus auxquels j'ai confié des responsabilités. J'attends de cette nouvelle gouvernance une efficacité toujours meilleure de nos politiques publiques

Vous êtes aussi très nombreux à souhaiter vous impliquer dans la gestion de votre cité, votre quartier ou votre section. J'ai donc décidé de créer sur tout le territoire du Moule des comités de quartier ou de section. Ceux-ci seront des espaces d'échanges, de réflexion et de propositions animés par vos élus et vous-même.

J'invite chaque Moulienne et chaque Moulien à participer pleinement à la création et à l'animation de ces comités. Quelle que soit votre opinion politique, vos compétences, votre expérience ; vos idées participeront à l'édification du MOULE DE DEMAIN.

Je compte sur vous et votre dynamisme.

Votre Député-maire
Gabrielle Louis-Carabin



*MENS AGITAT MOLEM : L'ESPRIT MEUT LA MATIÈRE

NOTRE DOSSIER

LES ENFANTS AU MOULE :

- LES STRUCTURES D'ACCUEIL
- LES ACTIVITÉS

PAGES 2 à 5



DAMENCOURT

LA MANGROVE SUPER STAR

PAGE 7



DÉCHETS MÉNAGERS

ATTENTION DANGER !

PAGE 7

CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉLUS SUR LE TERRAIN

PAGE 2



Crèches, garderies, maternelles

un encadrement de qualité pour les tout-petits

Convaincue que l'épanouissement de notre société, et de notre ville, passe par celui de nos enfants, la Municipalité a placé l'enfant moulien au coeur de son action politique. L'enfant est aujourd'hui au centre d'un véritable parcours d'épanouissement personnel construit année après année par la Municipalité avec le concours du monde associatif. Ce parcours débute dès la petite enfance, au sein des crèches puis des écoles maternelles. La ville du Moule compte deux crèches qui sont gérées par des structures privées. Ces dernières bénéficient parfois d'une subvention de la Municipalité. Pour renforcer la capacité d'accueil sur son territoire, la ville a construit un centre multi accueil qui ouvrira bientôt ses portes (Lire notre article ci-dessous). La Ville accorde également une importance particulière à son parc d'écoles maternelles



réparties sur l'ensemble du territoire. Elle travaille en étroite collaboration avec les directrices et directeurs d'établissement pour s'assurer que toutes les conditions matérielles sont réunies pour le plein épanouissement des enfants. Toutes les écoles sont notamment dotées de jeux extérieurs. La Ville a également remis cette année à chaque directeur (y compris ceux du primaire) un téléphone portable pour leur permettre de contacter à tout moment les parents.

Les crèches :

Les Premiers Pas
Section Damencourt
Téléphone :
05 90 23 72 47
05 90 23 08 58
05 90 90 18 44

Halte Garderie Bisounours
18 r Portland
Téléphone :
05 90 23 42 14

Centre Multi-accueil
16 rue des Oeillettes
Champ-Grillé 2
Ouverture janvier 2009

Le centre multi accueil ouvrira bientôt ses portes



Nous avons présenté ce projet ambitieux de la Ville en novembre 2006 (Moule Infos n° 11). Si tout se passe comme prévu le centre multi accueil recevra ses premiers enfants dès le début de l'année prochaine, au 16 rue des oeillettes à Champ Grillé 2. Il vient conforter en qualité et en quantité l'offre d'accueil des enfants de zéro à trois ans et demi, assurée jusqu'à présent par deux crèches privées.

La gestion du centre d'accueil sera confiée à une association spécialisée. L'établissement est

composé de quatre unités distinctes pour pouvoir recevoir des enfants de 3 mois jusqu'à trois ans, avec une capacité d'accueil d'au moins 65 places.

- **La première unité accueillera les enfants de 3 à 15 mois**

- **La deuxième, les enfants de 15 à 24 mois**

- **La troisième, les enfants de 24 à 36 mois**

- **La quatrième unité sera une**

classe passerelle pour les enfants de 2 à 3 ans

Chaque unité possédera un espace d'éveil, un espace sommeil, un coin repas, un coin toilette et un coin jardin. Le centre sera également doté d'une salle de jeux d'eau, une salle de psychomotricité et un coin lecture.

Cette réalisation représente un investissement de 1,3 millions d'euros, financé par la Ville, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Régional.

Les assistantes maternelles agréées

Carole ALCABELARD
Résidence les Barbadines
Bât .5 n° 501 Morel
Téléphone : 0590 23 45 41

Claudia ARNASSALON
Eau Blanche
Téléphone : 0590 23 47 77

Jacqueline CHINDEKO
8, rue Auguste Narfez
Cité Gissac
Téléphone : 0590 23 44 04
0690 43 16 24

Patricia DIAS-PORIONE
La Houssaie
Villa Fauchery
Téléphone : 0590 23 88 26

Gilberte GERVELAS
1467, Route de St Marguerite
Téléphone : 0590 20 18 67
0690 34 58 04

Noëlle GOKOUL
Rue de Nora Cocoyer
Téléphone : 0590 23 15 34
0690 56 63 04

Annie HENNION
44, rue des Bougainvilliers
Champ-Grillé 1
Téléphone : 0590 83 04 71
0690 80 24 30

Colette ISMAR
21, allée du Vieux Moulin Morel
Téléphone : 0690 36 25 26
Danielle LAMY
14, résidence les Embruns
Lotissement Damencourt
Téléphone : 0590 82 76 36

Joselyne LISO (pas disponible)
Route de la Mineure
Les Grands Fonds
Téléphone : 0590 68 53 72
0690 34 78 13

Sophie RAMBHOJAN
671, route de Caillebot
Téléphone : 0590 88 47 95
0690 62 81 61

Micheline TAILLEUR
route de la Croix
Section Gondrécourt -
Les Tamarins
Téléphone : 0590 23 77 94
0690 73 71 57

Viviane SAVERIMOUTOU (Agrément tacite)
Rue Alexandre Valmorin
Téléphone : 0590 23 15 14
Boisvin

Nathalie VOLET
87 lot. Champ Grillé N° 3
Téléphone : 0690 59 28 46
0690 24 91 06

Jeanne YENKAMALA
Route de Sainte Marie d'Arles
Bois David
Téléphone : 0590 88 73 34
0690 42 77 94

Accueil périscolaire :

Le Moule, ville pionnière

Le Moule a créé il y a quelques années ses propres centres d'activités associés à l'école. 9 écoles sur 17 sont déjà dotées d'un accueil périscolaire auquel s'ajoutent deux accueils de loisirs. Deux autres créations d'accueil périscolaire sont à l'étude. Des projets existent également pour les écoles de Lacroix, Grands-Fonds, Boisvin et Gaston Calmet. De 6h30 à 8h, les enfants participent à des activités de détente pour débiter la journée. Les plus grands peuvent aussi réviser leurs leçons. Entre 11h30 et 14h, ils sont de nouveau accueillis par des animateurs. Après les classes, les enfants sont pris en charge de 16h30 à 18h30. Le mercredi et durant les petites vacances, ils peuvent intégrer l'un des deux accueils de loisirs de la ville ou des structures privées. Pour l'année scolaire 2008-2009, toutes les structures d'accueil de la ville travaillent à partir d'un tronc pédagogique commun : l'inter-génération.



Les accueils de loisirs et l'accueil périscolaire public

Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Petite Guinée

Téléphone : 0590 84 67 08
accueille les enfants de 3 à 14 ans
Projet pédagogique :
- Danses, contes et traditions d'antan
- le mercredi : danses et costumes

Accueil de loisirs et Accueil périscolaire de Laura Flessel

Téléphone : 0590 23 81 52
accueille les enfants de 3 à 6 ans
Projet pédagogique :
- Le conte : l'art d'apprendre
- le mercredi : danses et costumes

Accueil périscolaire de Cocoyer

Téléphone : 0590 23 62 19
accueille les enfants de 3 à 14 ans
Projet pédagogique :
Cocoyer d'hier et d'aujourd'hui

Accueil périscolaire de Zévallos

Téléphone : 0590 23 51 69
accueille les enfants de 3 à 14 ans
Projet pédagogique :
jeux et traditions

Accueil périscolaire Aristide Girard

Téléphone : 0590 23 83 76
accueille les enfants de 3 à 12 ans
Projet pédagogique :
L'enfant et le jardin créole

Accueil périscolaire de Marie-Eva Dupuits

Téléphone : 0590 23 58 34
accueille les enfants de 3 à 6 ans
Projet pédagogique :
Chants et danses traditionnelles

Accueil périscolaire de Laurette Vitale

Téléphone : 0590 23 27 74
accueille les enfants de 3 à 6 ans
Projet pédagogique :
L'enfant et la veillée an tan lontan

Accueil périscolaire de Sainte Marguerite

Téléphone : 0590 23 51 12
accueille les enfants de 3 à 6 ans
Projet pédagogique :
L'enfant et le temps

Accueil périscolaire de Château-Gaillard

Téléphone : 0590 24 04 65
accueille les enfants de 3 à 6 ans
Projet pédagogique :
Histoire de conte



INTERVIEW :

BETTY ARMOUGON

ADJOINTE AU MAIRE
RESPONSABLE DES AFFAIRES
SCOLAIRES

Mme Betty Armougon est responsable des affaires scolaires au sein du nouveau conseil

municipal. Nous lui avons demandé de définir les grandes lignes de la politique de la Ville dans le domaine de l'éducation.

Vous êtes maire adjointe, responsable des affaires scolaires pour cette nouvelle mandature. Comment appréhendez-vous vos nouvelles responsabilités ?

Avec la volonté d'écouter et de comprendre pour mieux agir. J'ai donc fait le tour de toutes les écoles du Moule et j'ai rencontré tous les directeurs. J'ai pu me rendre compte à cette occasion de l'importance du travail qui a déjà été réalisé depuis le passage du cyclone Hugo qui avait causé d'énormes dégâts. Bien sûr j'ai également mesuré tout ce qui reste à accomplir.

A partir de ce tour d'horizon, quel bilan faites-vous de la politique publique de l'enfant au Moule ?

Le constat est particulièrement positif. Je crois sincèrement que le Moule offre aujourd'hui à ses enfants une panoplie de services et des équipements tout à fait remarquables aussi bien pour leur prise en charge pendant le temps scolaire qu'en dehors, dans le cadre des activités périscolaires. Que ce soit dans le sport, la culture ou les activités d'éveil, beaucoup a été fait pour que nos enfants soient encadrés et puissent s'épanouir.

Quelles seront vos priorités au cours des prochaines années ?

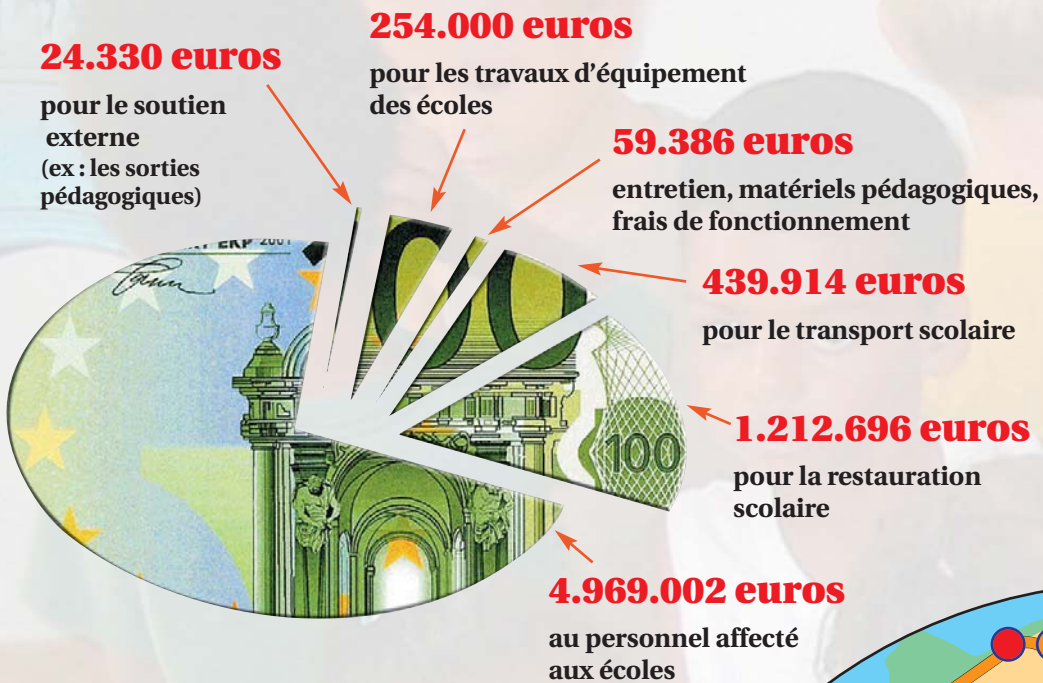
Nous allons évidemment poursuivre l'action déjà engagée au cours des précédentes mandatures pour donner à tous les enfants scolarisés un cadre de travail de qualité qui favorise leur épanouissement et leur développement. Je rajouterai à cela trois priorités. La première sera de renforcer encore les activités mises à la disposition des enfants dans le cadre du temps scolaire. En effet, en raison des aménagements d'horaires liés à la suppression des cours du samedi, il y a désormais beaucoup plus d'enfants qui mangent à la cantine. Avec le C.C.A.S et les associations du Moule, nous travaillons donc au renforcement des prises en charge avec un partenariat étroit Ecole-Commune-Parents.

Nous devons par ailleurs renforcer la formation du personnel communal qui accueille et encadre les enfants dans le cadre des activités périscolaires afin d'offrir aux parents une qualité de service en constante amélioration.

Notre troisième grande priorité sera la lutte contre l'échec scolaire. Beaucoup d'enfants entrent aujourd'hui en 6^{ème} sans savoir correctement lire et écrire. Même si ce n'est pas une compétence de la commune, cette dernière ne peut pas rester insensible à ce grave problème. J'ai donc interpellé la Fédération des Associations de Parents d'Elève de la Guadeloupe (FAPEG) à ce sujet. Nous sommes aussi en relation avec le C.C.A.S. Nous voulons recenser tous les enfants en difficulté dans les écoles du Moule et rechercher des solutions concrètes pour les aider et participer à notre niveau à la lutte contre l'échec scolaire dans toutes les écoles du Moule.

L'appareil scolaire, périscolaire de notre ville et son coût

LE POIDS DU POSTE ÉDUCATION DANS LE BUDGET COMMUNAL 2008



Notre ville assure l'entretien et l'équipement de :

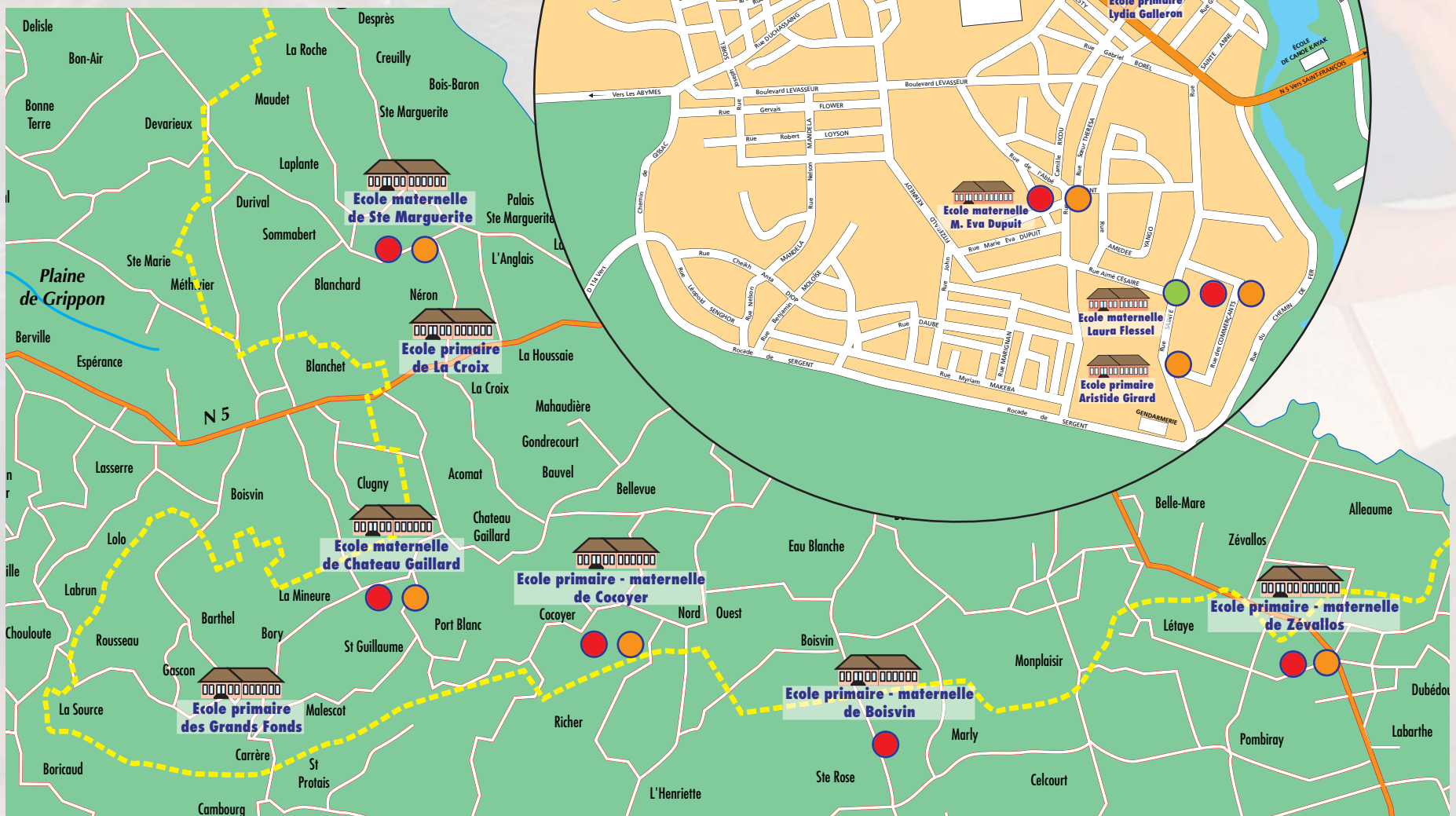
- 9 écoles maternelles
- 9 écoles primaires
- 9 accueils périscolaire
- 2 Accueils de loisirs
- 1 cuisine centrale qui fournit plus de 3000 repas par jour

Elle gère également un réseau de ramassage scolaire qui comprend 20 circuits et dessert l'ensemble de son territoire. Un nouveau circuit a été créé cette année entre Zévalos et le lycée de Richeval.

Plus du quart du budget communal est directement consacré aux enfants.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Ecole maternelle
- Accueil Périscolaire
- Accueil de loisirs



La politique sportive et culturelle dédiée à l'enfant

la Ville du Moule intervient dans l'ensemble des temps de l'enfant. En dehors du temps scolaire, elle propose donc aux plus jeunes de nombreuses activités sportives et culturelles.



Sport : la régie reçoit en moyenne 150 enfants des écoles par jour

La ville du Moule propose aux enfants de nombreuses activités sportives, soit gratuites, soit à des tarifs spécialement étudiés pour être accessibles à toutes les familles. Pour développer son offre, la Municipalité s'appuie sur les clubs de la Ville et sur la Régie Municipale des Sports. Cette dernière travaille beaucoup avec le milieu scolaire. Elle a passé une convention avec l'Education Nationale pour permettre aux enfants du primaire de bénéficier gratuitement d'activités sportives sur le temps scolaire. Elle met notamment à la disposition des établissements non seulement des équipements mais aussi des éducateurs et des moyens de transport. La régie reçoit ainsi près de 150 enfants des écoles par jour sur ses différents équipements. Les efforts de la ville portent également sur la création d'équipements sportifs de qualité répartis sur l'ensemble de son territoire.



La fréquentation des équipements sportifs par les enfants en 2007

	Stade de Sergent	Gymnase	Bassin de Montal	Base de kayak	VTT	Tennis	Mini golf	Beach foot
Enfants du primaire	1200	3801	8180	2204	3582	6075		
Collégiens	6568	3821	4165	1158	15	2000		
Lycéens	6042	2127	3789	928		200		
C.E.L.		137		61	578		480	
Accueil de loisirs	650		437	458		819	1440	1500
Ticket sport	5000	600		460		180	400	680
Total	19460	10486	16571	5269	4175	9274	2320	2180

Les activités proposées

Sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen, le Moule apparaît comme une ville pionnière par la diversité et l'originalité des sports proposés aux enfants des écoles.

- LE VÉLO TOUT TERRAIN
- LE KAYAK
- LA NATATION
- LE TENNIS
- LE MINI GOLF
- LE BEACH VOLLEY
- LE PING-PONG
- L'ATHLÉTISME
- LE FOOTBALL

Culture : une offre diversifiée et de qualité

Grâce à la bibliothèque multimédia et au centre culturel Robert Loyson, la ville du Moule propose aux enfants une offre culturelle diversifiée et de qualité. Outre les services classiques d'une médiathèque (prêt d'ouvrages, de revues, consultation de supports multimédia, accès internet), les enfants disposent d'une large

panoplie d'activités et d'ateliers. Les enseignants du centre Robert Loyson interviennent également dans les écoles dans le cadre des activités périscolaires. Beaucoup d'enfants peuvent ainsi s'initier à la guitare, au piano, à la flûte, au théâtre ou aux danses traditionnelles. Enfin, La

salle de cinéma rassemble régulièrement les élèves des établissements scolaires de la ville, mais aussi d'autres communes de Grande-Terre pour des projections pédagogiques.



Les ateliers

Atelier "Jouer le conte" : enfants à partir de 5 ans

Atelier d'anglais enfants à partir de 4 ans

Atelier d'anglais en chanson enfants à partir de 13 ans

Atelier d'espagnol enfants à partir de 7 ans

Atelier jeux : enfants à partir de 6 ans

Les activités proposées

Musique

Chant
Guitare
Piano
Batterie
Flûte à bec et traversière
Saxophone
Tambour ka
Eveil musical

Danse

Danse classique
Danse moderne
Danse hip hop
Danse Gwo ka
Danse indienne
Quadrille
Biguine

Divers

Théâtre
Aquarelle
Atelier multimédia

CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉLUS SUR LE TERRAIN



Vendredi 7 novembre 2008 - 11h. Le quartier de Bonan, écrasé par un soleil de plomb, connaît soudain une animation inhabituelle. Guidés par les entreprises qui travaillent sur le site, les conseillers municipaux et des techniciens de la Ville arpentent les rues et les ruelles du quartier. Ils sont venus se rendre compte sur place de l'avancée de la rénovation de Bonan. Cette visite s'inscrivait en fait dans une matinée de formation des élus du Conseil Municipal aux grands travaux engagés par la Ville du Moule. La session de formation a commencé à 8h30 par une séance de travail à la bibliothèque multimédia au cours de laquelle les principaux chantiers en cours ont été étudiés. Un car a ensuite conduit élus et techniciens sur les différents sites :

- L'opération de résorption de l'habitat insalubre de Bonan
- Le parc de loisirs de l'Autre-Bord
- L'aménagement de Guénette
- La zone d'aménagement concertée de Damencourt

Les élus ont pu se faire ainsi une idée précise des travaux engagés et à venir. Tous se sont félicités de cette session de formation qui leur a permis de mieux appréhender les

problématiques de l'aménagement du territoire moulien.



TRANSPORT URBAIN

BIENTÔT, DES NAVETTES POUR RELIER LES SECTIONS AU CENTRE-VILLE

Comme vous avez pu le constater, le transport en commun de passagers entre les différentes communes de la Guadeloupe est en pleine réorganisation. Il appartient maintenant aux communes d'organiser le transport de passagers sur leur territoire à travers ce que les techniciens appellent un Plan de Transport Urbain (PTU). La Ville a déjà préparé son PTU. Le Conseil municipal a décidé de privilégier le désenclavement des sections à travers la création de quatre lignes de transport :

- **Ligne 1 :**
gare routière – stade de Sergent – Eau Blanche – Boisvin – Gardel – Létaye – Zévallos Maison coloniale – Clinique des Eaux-Marines

- **Ligne 2 :**
gare routière – RD101 – Bauvel – Château-Gaillard (nord et école) – Bory – route de Barthel – Laserre
- **Ligne 3 :**
gare routière – RD101 – Bauvel – Château-Gaillard (RD101) – Port-Blanc – St-Guillaume – Malescot – route de Malescot – RD101 jusqu'à Rousseau et La Source
- **Ligne 4 :**
gare routière – RD114 – route de l'Ecluse – Pavée – La Croix – Néron – Sainte-Marguerite

Une navette reliera par ailleurs les différents quartiers du centre-ville. Ces lignes seront desservies par des transporteurs privés ou un groupement de transporteurs dans le cadre d'une délégation de service public. Un système de billetterie sera également mis en place. A terme, c'est donc l'ensemble du transport public sur le territoire du Moule qui sera réorganisé pour offrir à la population un service de qualité. Parallèlement à cette innovation, **la Ville travaille également sur un nouveau plan de circulation dans l'agglomération moulienne** qui devrait permettre progressivement de fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe.



Les élus à votre service

Certains conseillers municipaux assurent des permanences régulières dans le cadre de leur délégation de pouvoir. Voici la liste et les horaires de leurs permanences. Pour toutes les questions concernant :

• **L'état-civil et la révision des listes électorales :**

M. Jean Anzala
Le 1^{er} jeudi du mois de 14h30 à 17 h. Lieu : hôtel de ville

• **Les affaires scolaires**

Mme Betty Armougon
Le 1^{er} vendredi du mois de 8 h à 13 h. Lieu : C.C.A.S

• **Travaux - Urbanisme Aménagement Environnement Cadre de Vie**

M. Pierre Porlon
Le vendredi de 8 h à 12 h. Lieu : Centre Technique Municipal

• **Les fêtes et cérémonies**

Mme Rose-Marie Loquès
Le mercredi de 9 h à 12 h (tous les 15 jours).
Lieu : hôtel de ville

• **Le sport**

M. Jean-Baptiste Soubdhan
Le mercredi de 15 h à 18 h
Lieu : régie municipale des sports à l'Autre-Bord

• **Culture - Patrimoine**

Mme Myriam Jasawant
Lieu : bibliothèque multimédia.
Contact : 0590 23 09 30

• **Les affaires Economiques et Financières**

M. Harry Roux
Les lundi et jeudi de 9h30 à 12 h
Lieu : C.C.A.S

• **Action Sociale Communale**

Mme Lilianne Francillonne
Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 17 h - Lieu : C.C.A.S.

• **Environnement**

M. Jean Rhinan
Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 8 h à 12 h
Lieu : Centre Technique Municipal

• **Jeunesse**

• **Sécurité et Prévention de la Délinquance**

Mme Stella Guillaume-Fleurival
le vendredi de 8 h 30 à 11 h.
Lieu : hôtel de ville

Le centre technique a de nouveaux horaires



Pour mieux satisfaire les attentes des administrés du Moule, le centre technique a décidé de modifier ses jours et ses horaires de réception. Il vous accueillera désormais :

- Le lundi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
- Le mercredi de 7h30 à 13h30
- Le jeudi de 14h00 à 17h00
- Le vendredi de 8h00 à 13h00

Notez bien qu'il sera désormais fermé au public :

- Le mardi toute la journée
- Le jeudi de 8h00 à 13h00

DÉCHETS MÉNAGERS

ATTENTION DANGER !



Pour respecter la législation en vigueur, la Ville a fermé définitivement la décharge de Blanchet depuis plusieurs mois. Vos déchets ménagers sont acheminés sur le site de la Gabarre. Les autres déchets, après tri, doivent être déposés à la déchetterie de

Caillebot ou dans des bornes d'apport volontaire. Pourtant, certaines personnes continuent à abandonner en toute illégalité des ordures et des encombrants de toute nature sur le site de l'ex-décharge. Il y a quelques semaines, la Ville a dû dépenser

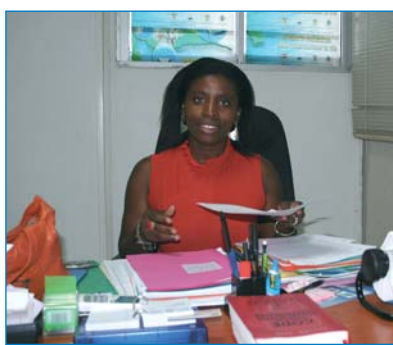
pas moins de 10.000 euros pour éliminer les nouveaux déchets déposés. La dépollution définitive du site est également un enjeu de santé publique important. De gros investissements sont programmés pour réhabiliter le site au cours des années à venir. Il est donc important que tous les habitants participent à cette opération en adoptant une attitude citoyenne. Le traitement des déchets est cher. Leur transfert sur le site de La Gabarre coûte à la Ville près de 800.000 euros par an. La remise en état de l'ex-décharge coûtera près de 100.000 euros. Si notre ville ne respecte pas ses obligations légales dans ce domaine, elle est passible d'une amende qui peut représenter plusieurs milliers d'euros.

Ensemble, nous pouvons limiter sensiblement le coût du traitement de nos déchets en nous engageant résolument dans le tri sélectif et en respectant le site de Blanchet.

JUSTINE BÉNIN

UNE JEUNE ÉLUE PRÉSIDENTE DU SYNDICAT DES EAUX DES GRANDS-FONDS

Justine Bénin, l'une des plus jeunes conseillères municipales du Moule, a été élue à la présidence du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement des Grands-Fonds qui regroupe plusieurs communes. C'est la première fois qu'un moulien occupe ce poste depuis la création du syndicat il y a un quart de siècle. Bravo !



Justine Bénin fait partie de ces jeunes mouliens qui ont accepté de s'engager cette année dans la vie communale à la demande du maire. Originaire des Grands-Fonds, elle a été élue conseillère municipale au mois de mars dernier. Elle a été choisie, avec son collègue, Joseph Hill, pour représenter la Ville du Moule au conseil d'administration du Syndicat Intercommunal des Grands-Fonds. Ce syndicat, créé en 1972, regroupe les communes de Morne-à-l'Eau, Gosier, Les Abymes et le Moule. Sa mission

est de gérer et d'améliorer la desserte en eau potable dans la région des Grands-Fonds. " Une fois désignée par le Maire, nous avons voulu faire les choses correctement, explique Justine Bénin, Avec Joseph Hill, nous avons donc parcouru l'ensemble des Grands-Fonds, visité les installations du syndicat et étudié la problématique de l'adduction d'eau potable en Guadeloupe. Nous avons aussi rencontré nos collègues du conseil d'administration. C'est alors que je me suis dit : la ville du Moule n'a jamais assuré la présidence du S.I.G.F alors que les élus du Moule se sont toujours impliqués avec ténacité au sein du syndicat. J'ai donc proposé ma candidature avec comme axe prioritaire "L'usager de l'eau" Depuis, Justine Bénin, entourée par ses collaboratrices au S.I.G.F et le comité syndical assure avec force et rigueur la présidence de cette institution.

LE PARC PAYSAGER DE DAMENCOURT

LA MANGROVE SUPER STAR



Coupée de la mer, coincée entre la route nationale et les nouveaux commerces, la petite mangrove de Damencourt était condamnée à mort à brève échéance. La Ville a décidé non seulement de la sauver mais de la valoriser en créant le parc paysager de Damencourt avec l'aide d'un architecte paysagiste de renom, Kamel Quemery. L'opération devrait s'achever au début de l'année prochaine. Sertie dans un écrin de gazon, la mangrove de Damencourt deviendra alors un lieu de promenade et de découverte du

milieu naturel pour les familles et les classes qui pourront en faire le tour le long d'un parcours bétonné mais aussi la traverser grâce à l'installation d'un ponton. Deux petits carbetts et un mobilier urbain adapté permettront à ceux qui voudront s'attarder dans ce nouvel espace de convivialité de le faire en tout confort et en sécurité. La mangrove sera bien plus que le poumon vert de Damencourt, elle participera pleinement à l'intégration de cette nouvelle entrée de ville dans l'agglomération moulienne.

LE PROGRAMME DE LA RÉGIE DES SPORTS

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 2008 :

Une soirée rollers. Elle se déroulera sur le boulevard maritime de 18h à 22h

DIMANCHE 25 JANVIER 2009 :

Une grande randonnée en VTT. Cette manifestation a lieu le dernier dimanche de chaque mois

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2009 :

Le Grand triathlons de la Ville du Moule

JEUDI 22 MAI 2009

Les Quinze Kilomètres International du Moule

SANS OUBLIER :

Les Matins Sports : tous les mardis, jeudis et vendredis de 6h à 7h, séance de remise en forme en plein air sur le parcours sportif de l'Autre Bord animé par un moniteur municipal

Les Marches de découverte : tous les premier et troisième dimanche du mois à compter du dimanche 4 janvier 2009

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Régie Municipale des Sports et des Loisirs : 0590 22 44 40



COCOYER

L'ASSOCIATION FÊTE SES VINGT ANS

Le 7 décembre prochain, l'association culturelle et sportive de Cocoyer fête son vingtième anniversaire. Ce sera l'occasion pour elle de mesurer le chemin parcouru mais aussi, bien sûr, de fêter l'évènement comme il se doit.

“Vingt années au service de la population et de l'animation du quartier” : voilà comment Jérôme Chouni, son nouveau président, résume le travail de cohésion sociale réussi par son association au cours des deux dernières décennies. Née peu avant le cyclone Hugo, l'association va montrer toute son utilité à l'occasion de cet évènement tragique et prendre véritablement son envol. Elle doit sa notoriété à son équipe de football qui évolue au sein de l'UFOLEP et à la grande fête de quartier qu'elle organise tous les deux ans.



De gauche à droite, l'ancien président et son successeur, Jérôme Chouni

LE PROGRAMME DE LA FÊTE :

- **Vendredi 5 décembre :**
 - Match de football entre l'équipe de Cocoyer et celle de Boisvin
 - film sur écran géant
- **Samedi 6 décembre :**
 - le grand marché et un défilé de charrettes
 - ouverture de l'exposition sur l'association dans la salle polyvalente
 - déjeuner champêtre
 - bal populaire
- **Dimanche 7 décembre :**
 - débat inter générationnel
 - 11h : clôture de la fête autour d'un pot

PROGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMEDIA (Tél : 0590 23 09 30)

LES SPECTACLES...

MARDI 02 DÉCEMBRE – 10H

JOURNÉE DU SIDA (tout public)

Thème : Le leadership « stop sida, tenez la promesse »

De 09 h à 11 h 30 : Accueil des classes le matin et l'après-midi

18 h 30 : Projection d'un film « Philadelphia » - Discussion et échange autour du film.

Des documents seront à la disposition du public (prospectus, affiche etc...)

Mercredi 03 décembre - 10h

Une présentation artistique autour du livre d'Anick MODESTE (Gratuit - Public : enfants et adultes)

Lecture et dialogues ; jeu théâtral avec les ateliers juniors de l'association «TI'LOLO DES ARTS» - Séance de dédicace - Durée : 45 minutes

MERCREDI 17 DÉCEMBRE - 15H

CONTE AVEC ANNEROSE Raphaël ((tout public)

«NWEL AN TAN LONTAN AVEC COMPERE TIRE BOUCHON»

Comédie burlesque avec : Chanté nwèl, blagues, contes, jeux traditionnels, devinettes...

Durée : 1 heure

LES NOUVEAUX ATELIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE...

Atelier de Bandes dessinées

pour les enfants âgés de 10 à 14 ans tous les mercredis de 14h 30 à 16h 30, animé par Mr NEEL.

Atelier conversation en anglais autour de livres

INTERVENANTE : Mme JO FERLY -

PUBLIC : niveau intermédiaire Adolescent + de 16 ans et adulte

Tous les mardis de 18 h 30 à 20 h - Atelier gratuit

Atelier : L'anglais par les chansons populaires

INTERVENANTE : Mme AILOUNAKIN Clotilde

PUBLIC : adulte / adolescent à partir de 13 ans

SAMEDI de 9 h 30 à 11 h 30

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél : 0590 23 09 44)

SEMAINE DU 19 DÉCEMBRE

JAMES BOND QUANTUM OF SOLACE



Action, Espionnage
accord parental souhaitable
durée 1H47 - Etats-Unis - 2008

Même s'il lutte pour ne pas faire de sa dernière mission une affaire personnelle, James Bond est décidé à traquer ceux qui ont forcé Vesper à le trahir. En interrogeant Mr White, 007 et M apprennent que l'organisation à laquelle il appartient est bien plus complexe et dangereuse que tout ce qu'ils avaient imaginé... Bond croise alors la route de la belle et pugnace Camille, qui cherche à se venger elle aussi. Elle le conduit sur la piste de Dominic Greene, un homme d'affaires impitoyable et un des piliers de la mystérieuse organisation.

SEMAINE DU 26 DÉCEMBRE

LES CHIMPANZÉS DE L'ESPACE



Singerie spatiales, par les producteurs de Shrek
Film d'animation tout public
durée 1H20 - Etats-Unis - 2007

Ham, un jeune chimpanzé de cirque Rebel est choisi pour participer à un programme spatiale hors du commun afin de découvrir une vie extraterrestre au delà des étoiles. Il rejoint une équipe de chimpanzés de l'espace pour subir un entraînement digne des plus grands...

Le challenge est maintenant pour les scientifiques en charge de cette mission de former cette équipe de bras cassés en priant pour que l'étoffe des héros ne se transforme pas en étoffe des zéros !

Election de Miss Moule

du 6 au 13 décembre 2008 à 20h00

Election de Mister Guadeloupe

le 10 décembre 2008 à 20h00